



Achat d'une Pergolas - Escroquerie

Par **gugu**, le **03/08/2021** à **18:52**

Bonjour,

Je recherche des informations sur une potentielle escroquerie.

Je vous explique le contexte :

- nous voulions faire installer une pergolas (10m² et 2 stores). Nous nous sommes renseigné sur plusieurs entreprises et finalement une connaissance dans l'entourage nous a expliqué qu'il travaillait dans l'installation de Pergolas et qu'il pouvait nousa voir un bon prix. Le prix final qu'il proposait était environ égal à un concurrent mais nous avons pensé que nous pouvions plus avoir confiance en lui. 2 personnes sont venus plusieurs fois pour poser la pergolas. A cette date, nous avons la pergolas et un store (le deuxième étant manquant et livré fin Août seulement).

Je précise que nous n'avons jamais eu de devis, simplement un sms avec le montant total.

Après avoir reçu la facture, nous avons commencé à nous posé des questions. Le montant était incohérent et ne correspondait pas au deux premiers paiements effectué. Nous avons donc décidé d'avoir une discussion avec la personne concerné pour mieux comprendre la situation.

Nous avons appris qu'on réalité, la "main d'oeuvre" serai payé sans facture, de façon non déclaré. C'est pourquoi nous ne pourrons jamais avoir la facture avec le montant payé total. Ce qui nous pose un sérieux problème puisque l'assurance, en cas d'accident de la Pergolas, n'aura pas le montant payé. De plus, la facture n'est pas à notre nom puisque en réalité, la personne a acheté la pergolas à son nom pour nous la revendre ensuite car il bénéficie de tarifs très avantageux.

Nous n'avions à aucun moment été informé qu'il ne s'agissait pas d'une affaire avec son entreprise directement mais d'un achat à un particulier. Nous nous retrouvons donc avec des factures qui ne font pas le total de la pergolas, des montants demandé par la personne que nous refusons de lui donner si nous n'avons pas le dernier store (il s'agit de notre dernier moyen de pression sur lui). Nous ne savons pas ce que nous pouvons faire maintenant que la pergolas est déjà monté et surtout comment sortir de ce calvaire ?? Devons nous le payer ? devons nous appeler sa société directement ?

Si vous pouvez m'apporter quelque informaton je vous en remercie d'avance.

Par **Zéнас Nomikos**, le **04/08/2021** à **15:06**

Bonjour,

essayez de contacter la ddpp ou direction départementale de la protection de la population qui est un service rattaché à la préfecture.